

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
TENUE A OUISTREHAM LE 25 OCTOBRE 1976

-----

Etaient présents :

Le Président	M. Robert POUJADE
Les Vice-Présidents	MM. Jean CHABRIAC Daniel MAQUART
Les Membres	MM. Nicolas ALFONSI Auguste AMIC Jean ANTAGNAC Henri BAUDOIN Louis BERIOT Olivier BIARD Charles BIGNON Robert BOLOPION Charles BOSSON Roger CASTEL André CHAIGNE Jean DE BAGNEUX Philippe DE BOURGOING Jean-Paul DE ROCCA SERRA Michel DESMET Jacques GASTALDI Antoine GIVAUDAN Maurice GROSJEAN Jean LACHENAUD Philippe PRESCHÉZ Bertrand REBEILLE-BORGELLA René RICHARD
	Meille Huguette ROZES
	M. Bernard SCHAEFER
	Gal SINGER
	MM. BISMUTH BRIERE
Les Services du Conservatoire	MM. Pierre RAYNAUD Axel THOMAS Dominique LEGRAIN Emmanuel LOPEZ Henri MATIVAT Jean-Claude BONNAFE Pierre CHAULIAC

3.- M. POUJADE propose au conseil de passer immédiatement à l'examen du programme d'acquisitions et de garder la fin de la discussion sur la méthode et la politique pour la fin de la réunion.

#### Programme d'acquisitions

M. RAYNAUD indique que deux listes d'opérations ont été distribuées. La liste n° 1 résume les opérations qui ont donné lieu à un avis favorable des conseils de rivages pour une réalisation rapide. La plupart de ces acquisitions pourra être traitée à l'amiable. La liste n° 2 contient des opérations de plus vaste ampleur qui doivent être étudiées et qui doivent donner lieu à des procédures plus ou moins longues.

Ces deux listes sont jointes au procès-verbal.

Une brève discussion s'engage sur chaque opération.

Le président met aux voix l'approbation de ce programme d'acquisitions (liste n° 1) et de ce programme de travail (liste n° 2).

Ce programme est approuvé par 19 voix pour et 3 abstentions.

Les représentants du conseil de rivage "Méditerranée" tiennent cependant à faire remarquer qu'ils sont réservés sur l'opération de "L'Olivette".

#### 4.- Approbation des délégations de pouvoir et de signature

Le président lit les différents projets de délibération pour donner pouvoir au bureau en matière de préemptions et pour donner pouvoir au directeur pour la réalisation du programme d'acquisitions. Il indique également qu'une autre délibération est proposée qui a pour but d'accepter la remise en dotation des terrains du Ministère de l'Equipement achetés sur le chapitre 55-40 et la remise en dotation des immeubles de la Défense.

Ces délibérations sont adoptées à l'unanimité et elles sont jointes au procès-verbal.

#### 5.- Questions diverses

M. POUJADE indique que certains membres des conseils de rivages, notamment pour le conseil de rivage "Méditerranée" ont demandé que les procès-verbaux du conseil d'administration leur soient communiqués.

../..

Après discussion, il est décidé que seul un résumé des décisions prises par le conseil d'administration serait diffusé aux conseils de rivages.

#### Lieu et date de la prochaine réunion

Il est décidé de tenir une prochaine réunion le 24 novembre à Paris et de la consacrer, essentiellement, aux problèmes de gardiennage et de gestion des terrains.

La séance est levée à 17 h 15.

CONFIDENTIEL

DOCUMENT DE TRAVAIL 1

<u>PAS-DE-CALAIS</u>	Dunes de Camiers	195.-	ha	3.-	M.	
<u>SEINE-MARITIME</u>	St-Valéry-en-Caux	6.-	ha	0,2	M.	
<u>CALVADOS</u>	Tracy	1,4	ha	0,02	M.	
	Canisy (participation)	24.-	ha	2,4	M.	(participation)
<u>MANCHE</u>	St-Rémy-des-Landes	27.-	ha	0,2	M.	(déjà payé par QU LITE DE LA VIE)
<u>FINISTERE</u>	Trégunc	50.-	ha	1,5	M.	
<u>MORBIHAN</u>	Arzon : de Kervert	110.-	ha	2,2	M.	
<u>LOIRE-ATLANTIQUE</u>	St-Brévin-les-Pins	20.-	ha	0,4	M.	
<u>CHARENTE-MARITIME</u>	Presqu'île d'Arvert	100.-	ha	4.-	M.	
<u>VENDEE</u>	Bois St-Jean	25.-	ha	2,2	M.	
<u>AUDE</u>	Ile de l'Aute	40.-	ha	1.-	M.	
<u>HERAULT</u>	Petit Travers	67.-	ha	2,7	M.	
<u>GARD</u>	Terres Neuves (Grau du Roi)	110.-	ha	0,6	M.	
<u>BOUCHES-DU-RHONE</u>	"La Palissade"	750.-	ha	2.-	M.	(sur 2 ans pour u prix total de 8 M)
<u>VAR</u>	Préemption à Villepey (partie de 420 ha)	100.-	ha	1.-	M.	
<u>ALPES-MARITIMES</u>	"L'Olivette"	2,14	ha	1,2	M.	(participation au prix de 4,8 M.)
	Pinède de la Garoupe	9.-	ha	5.-	M.	
<u>CORSE DU SUD</u>	Palombaggia (Ascaio et Tamariccio)	15,5	ha	1,5	M.	
	Roccapina (1ère tranche)	139.-	ha	0,7	M.	
	Omigna	35.-	ha	0,3	M.	
<u>HAUTE-SAVOIE</u>	Roc de Chère (lac d'An- necy)	28.-	ha	0,3	M.	
<u>SAVOIE</u>	Le Bourget (Chindrieux, St-Pierre- de-Curtille)	3.-	ha	0,2	M.	
	TOTAL	1.877,3	ha	32,62	M.	

**CONFIDENTIEL**

DOCUMENT DE TRAVAIL 2

<u>NORD</u>	Dunes de Ghyvelde	132.- ha	2,6 M.	
<u>SEINE-MARITIME</u>	Fécamp (Côte de la Vierge)	9.- ha	0,2 M.	
<u>SOMME</u>	Fort Mahon	50.- ha	0,6 M.	
	Marquenterre	(2.800.- ha)	(mémoire)	
<u>CALVADOS</u>	Pennedepie	75.- ha	1,125 M.	
	Courseulles	400.- ha	9,4 M.	
<u>MANCHE</u>	Baubigny	772.- ha	11,5 M.	
	Étang de Gattemare	80.- ha	0,24 M.	
	Marais de Rêthoville	90.- ha	0,27 M.	
<u>ILLE-et-VILAINE</u>	Presqu'île "Le Grouin"	12,5 ha	0,5 M.	
<u>COTES-du-NORD</u>	Presqu'île "Le Bihit"	4,7 ha	0,36 M.	
	Cap d'Erquy	75.- ha	2,2 M.	
<u>FINISTERE</u>	Plage de Combrit	650.- ha	3,9 M.	
	Plage du Conquet (Blancs Sablons)	500.- ha	3.- M.	
<u>MORBIHAN</u>	Sarzeau : Suscinio	300.- ha	3.- M.	
	Rives de la Vilaine à Arzac	140.- ha	0,7 M.	
<u>LOIRE-ATLANTIQUE</u>	Assérac "L'Estourbillon)	30.- ha	2,1 M.	
<u>CHARENTE-MARITIME</u>	Ile d'Aix (Nord de l'île)	45.- ha	9.- M.	
<u>AQUITAINE</u>	Reprise des terrains pré-emptés par le FNAFU	300.- ha	7.- M.	(1 M. par an pendant 7 ans)
	Domaine de Certes (Arcaehon)	600.- ha	20.- M.	(participation)
<u>PYRENEES-ORIENTALES</u>	Lido St-Cyprien-Canet	95.- ha	5,7 M.	
	Collioure	13,6 ha	1.- M.	
	Cap de l'Abeille (Banyuls)	5.- ha	0,5 M.	
<u>AUDE</u>	Presqu'île de Caramoune	(?)	(?)	
<u>BOUCHES-DU-RHONE</u>	Calanque de Port Miou	100.- ha	3,4 M.	
<u>VAR</u>	Ensemble Lardier, Cartaya	200.- ha	35.- M.	
<u>ALPES-MARITIMES</u>	Pinède St-Jean Cap Ferrat)	10.- ha	1.- M.	
<u>ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE</u>	Ste-Croix-du-Verdon	340.- ha	3,5 M.	
	<b>TOTAL</b>	<b>5.341.- ha</b>	<b>127,795 M.</b>	
		=====	=====	